

### L'édito du Président

Et voici déjà notre 5<sup>ème</sup> bulletin ! Depuis le premier numéro en 2005, ces 4 pages se veulent un lien régulier avec vous, chers adhérents, sympathisants ou amis des gorges de la Loire, avec une seule vocation vous INFORMER. D'abord sur l'actualité des projets de viaducs ensuite

sur les actions menées par AVENIR. Mais cette édition se veut un peu moins austère que d'habitude et ce grâce aux illustrations de Roland Fournel, caricaturiste de talent, que je remercie

sincèrement pour sa participation. Ses dessins sont toujours incisifs, jamais agressifs. Ce qui finalement reflète bien la philosophie qui anime AVENIR !

Après quelques mois d'accalmie, le climat s'est subitement tendu et les projets de viaducs sont revenus sur le tout devant de la scène. En effet, depuis septembre 2007, l'actualité a été mouvementée, riche en rebondissements. Les échéances des élections municipales ont poussé nos hommes politiques à prendre position et les projets de viaducs ont été souvent au centre de débats vifs et passionnés tant au niveau local que départemental !

Monsieur PRORIOIOL avait raison, il n'est ni le porteur, ni le promoteur des projets de viaducs. Il n'est que le principal instigateur ! C'est là toute la subtilité de la langue française. Selon le Petit Robert, un promoteur est une personne qui initie quelque chose. Un instigateur est une personne qui incite, qui pousse à faire quelque chose.

Revenons sur les faits qui révèlent enfin au grand jour ce secret de polichinelle. Été 2007, Monsieur PRORIOIOL adresse un courrier aux communautés de communes de l'Emblavez et du Pays de Craponne pour leur demander de délibérer en faveur des projets de viaducs sur la Loire. Ce que fait avec

empressement et sans consultation ni examen approfondi, le pays de Craponne qui transmet sa délibération (un soutien sans réserve pour le viaduc) au syndicat mixte de la jeune Loire. La délibération est lue en assemblée et non commentée. Cette démarche pour le

moins originale (inciter au lobbying des territoires extérieurs au syndicat mixte) et quelque peu cavalière (irrespectueuse du travail des partenaires) nous a fortement intriguée. Après renseignements, il s'avère que ce

courrier est une initiative prise sans concertation avec le Conseil Général (pourtant porteur des projets) et sans l'aval du Syndicat Mixte (pourtant mandaté pour donner son avis sur les dits projets). Cela démontre clairement que Monsieur PRORIOIOL souhaitait le viaduc et qu'il en était, jusqu'à maintenant, le principal instigateur.

Heureusement, cette tentative de passage en force n'a pas abouti. En effet, le Syndicat Mixte de la Jeune Loire a arrêté, en décembre dernier, le Schéma de Cohérence Territoriale (qui fixe les grandes orientations d'aménagement de notre secteur) sans mention du viaduc ! C'est l'aboutissement de

deux années d'une véritable implication d'AVENIR dans le débat local ! Néanmoins, il aura quand même fallu aux élus deux réunions du comité syndical, ainsi que deux votes, pour finalement arrêter le SCOT avec

deux abstentions. Pour savoir qui s'est abstenu, lire l'article en page 2...

Néanmoins une nouvelle phase s'ouvre

maintenant avec les consultations des partenaires et l'enquête publique avant la validation définitive du SCOT. La formulation du document risque donc encore d'évoluer d'ici là. Sans oublier que les élections municipales peuvent également faire changer la donne. En attendant, AVENIR a participé aux différentes réunions publiques des candidats aux mairies concernées par les projets (lire page 3). A chacun la question du positionnement par rapport aux projets de viaducs a été posée. Tous les candidats ont **abandonné à court terme** les projets de viaducs. Je dis bien TOUS, y compris Jean PRORIOIOL ! C'est un revirement spectaculaire de position. Nous resterons vigilant pour que les promesses n'engagent pas que ceux qui les écoutent, mais surtout ceux qui les font !

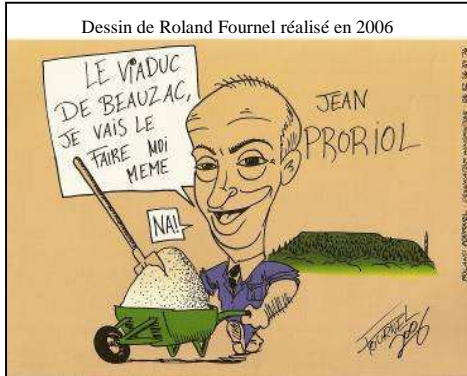
Comme chaque année, nous organisons notre marche-découverte des gorges de la Loire le dimanche 06 avril. Rdv au Monteil de Beauzac pour une quatrième édition toujours conviviale. De nombreuses animations seront proposées pour toute la famille ! L'an passé 461 marcheurs nous ont fait confiance pour (re)découvrir les gorges de la Loire. Faites le savoir !

Enfin, AVENIR participera, le samedi 07 juin, au festival Vivez la Loire Sauvage (lire page 4). Rdv aux Plats de Gourmier pour participer à un concours de dessin ouvert à tous sur le thème de la Loire sauvage. Des artistes pros, des ateliers de

dessin encadrés par des profs, ainsi qu'une exposition photos sur le même thème seront proposés. Et le tout avec des cadeaux à gagner.

Comme vous le voyez, nous restons mobilisés pour préserver et valoriser notre lieu de vie auquel nous sommes profondément attachés. Vous pouvez compter sur nous.

Simon BURNER



## SCOT (encore !) : un arrêt difficile

Le 16 octobre dernier à Yssingeaux, une réunion organisée par le syndicat mixte de la Jeune Loire présentait les grandes lignes du DOG, document d'orientation générale, qui clôture deux ans de travail d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial, auquel AVENIR a contribué. Comme vous le savez, ce document propose pour les années à venir des orientations pour accompagner la progression démographique, d'aménagement du territoire, les infrastructures, les transports, la gestion du foncier (encadrer le développement des zones d'activités), la valorisation du paysage, la gestion de la forêt...

Comme il nous a été expliqué à maintes reprises, ce document une fois finalisé aura force de loi et devra entraîner la mise en conformité des Plans Locaux d'Urbanisme des communes. Mais lors de cette présentation, le Président VIAL a insisté sur le fait que le SCOT est un document pédagogique et qu'il est avant tout un recueil de préconisations, chaque maire restant maître chez lui. Alors que faut-il comprendre au final ? Nous lui avons posé la question et l'aspect préconisation semble l'emporter. Nous avons également abordé l'obstacle des contradictions internes au document. Enfin, nous sommes revenus sur la formulation du soi-disant problème de circulation sur la RD12. Nous avons demandé à ce que la formulation soit reprise. Monsieur VIAL nous a répondu que cela ne lui convenait pas non plus, mais que n'ayant pas de consensus, il proposait une formulation intermédiaire.

A la suite de cette réunion publique, le conseil syndical s'est réuni le 19 décembre 2007 pour se prononcer par un vote sur l'arrêt du SCOT. Une première réunion n'avait pas pu se tenir n'ayant pas réuni le quorum (nombre d'élus minimum requis).

Monsieur PRORIOL a lancé le débat en voulant remettre en cause plusieurs points du document notamment le niveau d'emprise foncière des zones industrielles, artisanales et commerciales, relayé par Monsieur CHAPUIS qui aurait souhaité un document plus précis et plus directif. Monsieur VIAL a fait observer que ce document était l'aboutissement d'un travail collectif de plus de 2 ans ayant réunis les élus, les

acteurs économiques, et associatifs et les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général... Et que « l'objet de la réunion n'était que formel » et non de refaire les débats. Il insisté de nouveau sur le fait que le document établit des préconisations et non des obligations, qu'il doit vivre et évoluer au fil du temps et en fonction des besoins. A chacun de s'en inspirer pour organiser la vie et l'évolution de sa commune.

Le Président VIAL a lancé le vote. "Qui est contre ?" Silence dans la salle. "Qui s'abstient ?" silence de nouveau. Et au bout de quelques secondes Monsieur PRORIOL est intervenu. Il a demandé des éclaircissements sur la procédure. Profitant de la brèche, Monsieur CHAPUIS s'est engouffré en demandant ce que signifiait "arrêt" Du coup, Monsieur VIAL, visiblement exaspéré a lu l'ensemble de la délibération, et est REpassé au vote : "qui est contre ?" Silence. "Qui s'abstient ?" et là Monsieur PRORIOL s'est manifesté ainsi que Monsieur CHAPUIS. Donc deux réunions, deux votes et au final deux abstentions : pour un exercice formel, c'est quand même fort !

Outre certaines de nos préconisations qui ont été reprises, le DOG mentionne en ce qui concerne directement notre combat : "La



**liaison entre la RN88 et la vallée de la Loire fera l'objet d'une attention particulière afin d'améliorer les conditions de circulation à terme. Des réflexions devront notamment être menées sur les solutions à apporter pour désengorger la liaison viaire entre les communes de Bas-en-Basset et de Monistrol-sur-Loire et désenclaver le plateau de Chalencon**". Nous avons connaissance de trois formulations différentes suivant les différentes versions du DOG. C'est donc la moins pire qui a été retenue ! Nous avons, en aparté, questionné Monsieur VIAL sur le rapport entre la RD12 et le plateau de Chalencon. Il n'a pas su nous répondre précisément.

Le SCOT va désormais entrer dans une phase d'instruction qui se déroulera en deux étapes, sur 2008 : transmission du document pour avis aux personnes publiques associées (cf. page 3 pour l'avis des Marches du Velay) et enquête publique. Le document sera consultable dans les mairies et chacun pourra noter ses observations et remarques. Nous n'y manqueront évidemment pas !

Retrouvez l'information EN DIRECT sur le site d'AVENIR

<http://pagesperso.orange.fr/avenirdgl/>

## Elections municipales : les positions officielles des candidats sur les viaducs

AVENIR a participé aux différentes réunions publiques des candidats de Monistrol, Bas, St Maurice et Beauzac. Tous étant concernés par les projets de routes et viaducs, nous les avons questionnés pour connaître leur position officielle. A vous de vous faire votre opinion !

**Pour Monistrol**, la liste menée par Robert VALOUR, « **Monistrol pour tous** », la position est clairement contre. Elle a été exprimée lors de la présentation des grandes lignes du programme, sans que nous ayons à poser la question. Ce rejet des viaducs entre dans un ensemble plus vaste relié au développement durable et à la protection des gorges de la Loire en tant que patrimoine naturel et sauvage. Pour la liste menée par Bernard BOYER, « **Monistrol Autrement** », la position est aussi clairement contre. Lors du débat, le candidat a ajouté qu'il fallait aménager la RD12 avec le souci de la qualité de vie des riverains. Pour la liste menée par Guy GRANGER, « **Monistrol, l'avenir en marche** », c'est le Conseiller général et non pas le candidat à la mairie qui a répondu, en indiquant « qu'il était impossible financièrement au Conseil Général de mener à bien un tel projet ». « Ah, si 20 ans auparavant on s'était mis autour d'une table avec les maires de Beauzac et Bas, la RD 12 n'en serait pas là... ». En clair, il n'est donc pas vraiment contre, c'est une simple question de moyens financiers. Et la réponse lors du débat organisé par la Gazette a été la même !

**Pour Bas**, la liste « **Bas, j'y crois !** » menée par Joseph CHAPUIS, est alignée sur le principe de nécessité de la création d'une nouvelle voirie, entre la vallée de la Loire et la RN88. Il admet que la genèse des projets actuels a été mal conduite. Il suggère l'étude d'un nouveau tracé entre Beauzac et le secteur du viaduc de Pont de Lignon. Ce projet devant s'accompagner d'une large concertation avec les riverains et les associations. Toutefois, en raison

des coûts, ces projets ne devraient pas aboutir avant une vingtaine d'années. Sur l'urbanisation en bordure de la RD12, il se dit contraint par l'héritage du POS, pour ne pas s'opposer aux constructions nouvelles. Pour la liste menée par Jean Louis RENAUDIER « **Pour et avec les Bassois** », les projets de viaducs sont considérés comme "mort-nés". Le coût exorbitant estimé à 40 millions d'euros n'est pas en adéquation avec les exigences budgétaires du moment. Mais il juge qu'il convient de faire quelque chose, s'appuyant en cela sur l'expertise des services départementaux et l'avis du conseil général. Il estime que là aussi, le dialogue est nécessaire avec la population et les associations.

**Pour St Maurice**, la liste « **Bien vivre à St Maurice** » menée par Thierry OUILLON est en désaccord avec les viaducs et affirme une position claire en faveur du respect du patrimoine et plus particulièrement des Gorges de la Loire. Pour la liste « **St Maurice en avant** » menée par Bernard ROCCHICCIOLI, les projets sont considérés comme inutiles et trop coûteux. Après quelques hésitations lorsque nous avons posé la question, la réponse a été clairement contre ce type de voirie et pour la préservation de l'environnement. Pour la liste « **Horizon 2014** » menée par Gilles SAUMET, les projets de viaducs sont également considérés comme « mort-nés ». Le maire sortant a réaffirmé sa position initiale, c'est-à-dire clairement contre et il nous soutient.

**Pour Beauzac**, en réponse à la question du devenir des projets de viaducs posée à la liste menée par Jean PRORIOL, « **Pour Beauzac notre ville** », le candidat PRORIOL a fait un court rappel de l'historique des projets montrant que le principal promoteur était le Conseil général. Il a aussi souligné (de façon assez étrange) que les coûts des viaducs n'étaient pas si élevés que les élus et la presse le disent. Et il a finalement conclu sa réponse en disant "JE NE FERAI PAS LE VIADUC". Il lui a alors été demandé si c'était une position définitive. Il s'est montré exaspéré, presque agacé, et a répondu "Mais Monsieur, il faut vous le dire comment ? En anglais ?". L'association prend acte de cette déclaration.



### SCOT (toujours !) :

#### avis des Marches du Velay

Le jeudi 14 février avait lieu le dernier conseil communautaire des Marches du Velay de la mandature. Un avis favorable au projet de SCOT sous réserve a été donné par l'assemblée. Les réserves sont les suivantes : « que l'interdiction des raccordements aux axes ne soit pas pénalisante pour la création de zones d'activités, que la création de lotissements ne soit pas conditionnée par un lien avec le bâti existant et que la pérennisation de mise en place de 20% de logements soit mesurée dans le respect des disponibilités financières des communes ». Le dernier point paraît très obscur mais l'essentiel est qu'il n'est pas fait mention de réserves liées aux orientations concernant les infrastructures routières...

### Topoguide des Gorges de la Loire

Donner envie aux habitants des bords de Loire de préserver le dernier fleuve sauvage d'Europe ne sera possible que s'ils le connaissent mieux. C'est tout l'objectif de notre marche annuelle. Mais c'est insuffisant ! Il faut promouvoir la Loire. Pour cela un des outils est de disposer d'un guide précis des chemins (topoguide) sur les communes non couvertes afin de les faire découvrir. Il est donc fondamental de pousser à la réalisation d'un topoguide. AVENIR recherche des bénévoles disponibles, motivés et compétents pour s'investir dans cette mission importante.



# 4<sup>ème</sup> marche-découverte des Gorges de la Loire

## Dimanche 06 avril 2008

Venez (re)découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel qui nous entoure en ce dimanche de printemps. Nous vous proposons **trois marches-découvertes** pour vous permettre d'admirer la nature et d'apprécier les paysages saisissants des gorges de la Loire.



Les trois circuits proposés :

**22 Km (5h) La Marche de L'A.V.EN.I.R.**  
Départ de 8h à 13h, 2 ravitaillements. 5 € par personne. Pour marcheurs confirmés.

**12 km (2h30) :** Départ libre, 1 ravitaillement. 3 € par personne.

**5 km :** circuit accessible à tous avec une variante pour les poussettes. 3 € par personne.

Les circuits sont gratuits pour les moins de 12 ans.

## Rendez-vous au Monteil de Beauzac

Accès facile (RN88- sortie Bas) et fléché depuis le pont de Bas - Parking aisé

### Dessine moi la Loire Sauvage : A vos pinceaux et appareils photos



Le Conseil Général et le Comité Départemental de Tourisme (CDT) veulent donner un nouveau souffle au tourisme autour du thème de la Loire sauvage. Reprenant le slogan initié par SOS Loire Vivante, ils proposent un festival nommé «Vivez la Loire sauvage» afin de faire découvrir et mettre en valeur le patrimoine, la culture et le cadre de vie de notre région et les activités de plein air autour du fleuve Loire.

Le festival d'ouverture aura lieu les 7 et 8 juin sur notre secteur (Communautés de Chalencou à Rochebaron, Loire-Semène et les Marches du Velay) et se poursuivra durant un mois sur d'autres secteurs en amont. La démarche initiée par le CDT est à saluer. En effet, sous la houlette de Monsieur THEILLERE, une démarche

participative et de concertation, basée sur les projets portés par une soixantaine d'associations locales, s'est mise en place entre septembre et février. Bien que de nombreuses activités soient déconnectées de l'aspect sauvage, de nombreuses animations sont proposées : joutes, courses de baignoires, natation en eaux vives, canoë kayak, pêche, randonnées, cyclo, VTT, équitation, moto, découverte de patrimoine, des châteaux, ... entre Bransac et Aurec sur Loire. Nous avons



été sollicités pour participer à ce festival. Notre intervention se déroulera uniquement le samedi 7 juin sur le site des Plats (communal de Gournier) où un grand concours de dessin, ouvert à tous, sur le thème de la Loire sauvage sera organisé.

Vous pourrez aussi assister en direct au travail d'artistes professionnels qui immortaliseront sous vos yeux les gorges de la Loire. Nous vous proposerons également des ateliers de dessin pour apprendre quelques techniques. Vous pourrez aussi découvrir une exposition de photos sur le thème de la Loire sauvage et bien sûr nos bénévoles tiendront la buvette et garantiront une ambiance conviviale ! De nombreux cadeaux sont à gagner notamment **des repas, des sorties et des nuits en chambre d'hôte !** Idéal pour découvrir la Haute Loire...Le concours photo est ouvert à tous. Le règlement complet est à retirer dès maintenant sur le site internet de l'association ou auprès d'Amélie, notre secrétaire, au 06 14 62 06 54.

### Bulletin d'adhésion 2008

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

J'adhère à l'association au prix de **10 €** par personne et/ou je fais un don. Je joins un chèque à l'ordre de A.V.EN.I.R des Gorges de la Loire à l'adresse suivante : **AVENIR, Chazelles, 43120 Monistrol sur Loire**  
Formulaire aussi en téléchargement sur le site <http://pagesperso.orange.fr/avenirdgl/>